

Publication d'éléments de rémunération de dirigeants mandataires sociaux effectuée en application du code Afep-Medef de Gouvernement d'Entreprise des sociétés cotées de janvier 2020

Attribution d'actions de performance au Directeur Général par le Conseil d'Administration du 7 octobre 2021

Dans le cadre de l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juin 2020 (treizième résolution), et en conformité avec la politique de rémunération 2021 approuvée par l'Assemblée Générale du 20 avril 2021 (treizième résolution), le Conseil d'Administration a décidé, le 7 octobre 2021, sur proposition du Comité des Ressources Humaines et des Rémunérations, l'attribution de 17 000 actions, sous conditions de performance mesurées sur 3 exercices pleins, à Monsieur Nicolas Hieronimus, Directeur Général de L'Oréal.

L'acquisition définitive de tout ou partie de ces actions est soumise à la réalisation de conditions de performance qui sera constatée au terme d'une période d'acquisition de 4 ans à compter de la date d'attribution. Le nombre d'actions définitivement acquises dépendra, pour une moitié d'entre elles, de la croissance du chiffre d'affaires cosmétique comparable par rapport à celle des plus grands concurrents directs de L'Oréal, et pour l'autre moitié, de l'évolution du résultat d'exploitation consolidé du groupe L'Oréal.

Monsieur Nicolas Hieronimus conservera sous la forme nominative, jusqu'à la cessation de ses fonctions de Dirigeant mandataire social de L'Oréal, 50 % des actions qui lui seront définitivement attribuées au terme de la période d'acquisition. Conformément aux dispositions du Code Afep-Medef, Monsieur Nicolas Hieronimus s'est engagé à ne pas recourir à des opérations de couverture du risque sur les actions de performance, et ce jusqu'à la fin de la période de conservation susmentionnée.

Cette décision s'inscrit dans le cadre plus large de l'attribution de 588 750 actions de performance à 2 408 bénéficiaires, correspondant à 0,1 % du capital social. L'attribution au bénéfice de Monsieur Nicolas Hieronimus représente 2,89 % du total de l'attribution et 0,003 % du capital social au 31 juillet 2021.

- [Document d'Enregistrement Universel 2020](#)

« Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat de titres L'Oréal. Si vous souhaitez obtenir des informations plus complètes concernant L'Oréal, nous vous invitons à vous reporter aux documents publics déposés en France auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, également disponibles en version anglaise sur notre site Internet www.loreal-finance.com.

Ce communiqué peut contenir certaines déclarations de nature prévisionnelle. Bien que la Société estime que ces déclarations reposent sur des hypothèses raisonnables à la date de publication du présent communiqué, elles sont par nature soumises à des risques et incertitudes pouvant donner lieu à un écart entre les chiffres réels et ceux indiqués ou induits dans ces déclarations. »

Contacts L'ORÉAL (standard : 01.47.56.70.00)

Actionnaires individuels et Autorités de Marché

Christian MUNICH
Tél : 01.47.56.72.06
christian.munich2@loreal.com

Analystes financiers et Investisseurs Institutionnels

Françoise LAUVIN
Tél : 01.47.56.86.82
francoise.lauvin@loreal.com

Journalistes

Noëlle CAMILLERI
Tel: 06 79 92 99 39
noelle.camilleri@loreal.com

Pour plus d'informations, veuillez consulter les banques, les sociétés de bourse ou les établissements financiers (Code I.S.I.N. : FR0000120321), ainsi que vos journaux habituels, le site Internet dédié aux actionnaires et investisseurs, www.loreal-finance.com, ou l'application mobile L'Oréal Finance, ou contacter le numéro vert : 0.800.66.66.66 (appel gratuit).
